

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21123 - 78ÈME ANNÉE

## 20 décembre 2022 : déclaration du PCR

### PCR : « Mettre fin à un système mortifère »

A l'occasion de la commémoration du 174<sup>e</sup> anniversaire de l'Abolition de l'esclavage à La Réunion, le Parti communiste réunionnais a diffusé une déclaration dont voici le contenu.

Les célébrations de la commémoration de l'Abolition de l'esclavage, le 20 décembre 1848, ont commencé à La Réunion et dureront encore plusieurs jours. A cette occasion, le Parti Communiste Réunionnais adresse à toute la population ses vœux de succès et porte quelques réflexions sur ce moment de fraternité et d'unité.

1-Avant tout, nous avons une longue pensée pour nos ancêtres victimes de l'Esclavage durant près de 2 siècles. Il suffit de lire le Code Noir pour constater qu'il s'agissait d'un Code pour des Blancs afin de mieux sévir contre des Noirs, qualifiés dans le texte de "meuble". Il a été rédigé par Colbert, Ministre de la France. L'Esclavage a été aboli le 20 décembre 1848, pour La Réunion. Cette date est réputée, célébrée, fériée et chômée. Par la suite, la lutte a permis de faire reconnaître l'Esclavage « crime contre l'humanité ». Le travail de mémoire et de clarification doit continuer pour la reconnaissance de la dignité réunionnaise. Le PCR continue d'apporter sa contribution.

2-En effet, le PCR rappelle que, officiellement, depuis 174 ans, tous les habitants de La Réunion sont considérés, selon la loi, comme des êtres humains, libres et égaux en droits. Or, cette affirmation fait fi de l'héritage de classes sociales qui perdure.

L'Abolition a eu lieu sous la pression de deux phénomènes. Tout d'abord l'existence à La Réunion d'un conflit permanent entre les royaumes créés à l'intérieur de l'île principalement par des Malgaches qui refusaient l'esclavage, et les milices défendant les plantations et l'ordre colonial sur le littoral. Ensuite, le développement industriel faisait du salariat un système économique encore plus profitable que l'esclavage pour la classe dominante. Les anciens esclaves furent alors réduits à la plus grande misère en étant remplacés par d'autres immigrés pour servir les an-

ciens esclavagistes, c'était le prix à payer pour la Liberté.

Le PCR souligne que la commémoration de l'Abolition de l'esclavage à La Réunion n'allait pas de soi, car elle a toujours été considérée comme la Fête de la Liberté. Déjà en 1948, pour le centenaire, le grand défilé organisé par la CGT à Saint-Denis eut lieu malgré l'interdiction du Maire de Saint-Denis. Par la suite, seuls les héritiers du CRADS, présidé par Raymond Vergès s'attachent à préserver le souvenir de cette date. Plus tard, quand le PCR fut créé, ses Sections organisaient des commémorations partout malgré le risque de la répression. Il a fallu attendre le recul de la fraude électorale et les premières municipalités dirigées par des communistes, en 1971, pour que le 20 décembre soit célébré officiellement par des institutions de La Réunion.

Cette lutte menée à La Réunion, à la Martinique, à la Guadeloupe et en Guyane pour la reconnaissance d'une date commémorative de l'Abolition de l'esclavage allait pousser le gouvernement français à faire du 20 décembre un jour férié, une revendication inscrite dans le programme commun de la gauche. Les représentants de l'État s'associèrent pour la première fois officiellement à cette fête le 20 décembre 1982.

Mais les résistances étaient tenaces, et des actions de diversion furent entreprises comme l'illustrent le choix fait par l'Église catholique de célébrer, ce jour-là, Frère Scubillion, ou l'organisation d'une Fête des Letchis à la même date par une ancienne municipalité de Saint-Denis.

3-La Liberté des Réunionnais reste à conquérir, 174 ans après l'Abolition de l'esclavage. C'est ce que rappelle notamment l'ouverture des magasins ce jour-là. Il y a un mépris manifeste de la loi et un trouble à l'ordre républicain. Sous l'Esclavage jusqu'à aujourd'hui, une ligne de classe traverse notre société ; comme toujours, le pouvoir se place du côté des forces de l'argent, des possédants.

Néanmoins, le PCR considère qu'il est possible de renverser les forces sociales rétrogrades et leurs complices. Dans tous les quartiers, dans les familles et institutions, nous assistons à la convergence Fête de la Liberté, Fêt Kaf. L'association de la langue créole et le Maloya donnent à la Liberté en terre réunionnaise un contenu revendicatif sans pareil. C'est un grand moment de l'unité réunionnaise et de fraternité. Le PCR souhaite que cette unité puisse se

traduire dans des actions politiques concrètes pour remettre en cause un système mortifère qui condamne plus de la moitié de la population à l'exclusion et à la dépendance envers les transferts sociaux, les subsides publics et contrats éphémères.

**19 décembre 2022,  
Bureau de Presse du PCR**

## Médaille d'honneur de la Ville pour un zarboutan

# Sainte-Suzanne rend hommage à Yvrin Lagarrigue



Yvrin Lagarrigue, l'artiste maloyer, a reçu hier la médaille d'honneur de la Ville de Sainte-Suzanne pour son engagement pour le développement de la culture réunionnaise et son amour pour le maloya. Un zarboutan de la culture qui transmet sa passion à toutes les générations. Un grand Monsieur décoré de la médaille du Citoyen d'honneur.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Section PCR du Port : « Vaulx-en-Velin, un drame de la misère injuste »

**La Section PCR du Port souligne que l'incendie à Vaulx-en-Velin est ne conséquence d'un « système social injuste » et rappelle les liens qui ont été liés entre les communes du Port et de Vaulx-en-Velin quand Jean-Yves Langenier était maire de la cité maritime réunionnaise.**

Vaulx-en-Velin, situé dans la région lyonnaise, est une commune qui a accueilli depuis des décennies beaucoup de Réunionnaises et Réunionnais ayant quitté leur île pour tenter de trouver un avenir meilleur dans la France hexagonale.

Vaulx-en-Velin n'est pas non plus une ville inconnue pour des Portoïsiens puisqu'à la demande des Réunionnais établis dans cette ville, le maire d'alors, Maurice Charrier, a pris contact avec la municipalité du Port

dirigée par Jean Yves Langenier pour des échanges culturels et d'expériences. Ainsi en 2003, une importante délégation de Vaulx-en-Velin est venue à La Réunion et cela a été le début d'une relation fructueuse pour tous.

Un tragique incendie vient de frapper Vaulx-en-Velin, plongeant la population dans la douleur et aussi dans la colère.

Nous pensons très fort aux familles victimes, aux enfants qui ont perdu la vie dans ce drame de la misère et à cause d'un système social injuste qui provoque de telles catastrophes.

*Pour la section PCR du Port  
Le secrétaire, Patric Boitard*

## Saint-André : A propos de l'échangeur de la Cressonnière

**La bretelle tant attendue et permettant d'accéder la RN2, au niveau du Pont de la Cressonnière a été livrée sans tapage vendredi dernier, après huit mois de travaux d'un montant de 2,7 millions d'euros. Un ouf de soulagement pour les milliers d'usagers concernés.**

Considéré comme prioritaire par la Mairie, le projet avait été annoncé en juin 2015 pour une mise en service de la bretelle prévue vers mi-2016, reportée en 2017, puis 2018 et reportée encore... Etc.. !! En tant que citoyen militant et riverain, j'avais maintes fois à l'époque réagi dans la presse à ce propos, par le biais du courrier des lecteurs notamment.

Dans le même temps, il faut le souligner, Jacky The Seng, élu de l'opposition, se sentait bien seul à interpeller régulièrement le Maire, en conseil municipal sur ce dossier en souffrance. Le 24 mai 2018, le Maire de Saint-André, à Dioré, ayant même laissé entendre que ce projet n'était plus une urgence de la Région en raison de problèmes de trésorerie. Sollicité par Jacky The Seng, le Président de Région apportera un démenti et lui assurait par courrier du 6 juillet 2018 que « L'aménagement est inscrit dans la programmation pluriannuelle de la Collectivité qui sera débattue dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2019 ... ». Et puis plus rien alors qu'une portion de mur anti-bruit avait déjà été construit. Les travaux ont finalement débuté en mars de cette année, pour s'achever ce mois-ci, tout en sachant qu'entre-temps



la majorité régionale avait changé de camp.

Ceci étant, on ne peut que se réjouir de la réalisation de cet aménagement tout en regrettant — et c'est désolant — qu'il a fallu attendre sept années avant que le projet n'aboutisse ! Quoiqu'à Saint-André, il y a un précédent, le cas du commissariat de police. Promis par Nicolas Sarkozy, lors de son passage en septembre 2005, il n'a été livré qu'en novembre 2020 . Soit 15 ans après !

*Paul Dennemont*

# Oté

## In mansonz parmi tan d'ote, bande zanglé la di pou fé lo vide dann Shagoss

Mézami, mi panss zot i rapèl kékshoz souvan dé foi ni di épi Olivier Bancoult shak foi li vien shé nou li di dopi dé zané é dé zané.

Kan bande zamérikain té i vé in landroi l'avé poin d'moune a titré pou fé zot baz é bande zanglé la di konmsa dann Shagoss la poin demoune a titré, néna arienk sak i vien par sézon pou kass koko.

Biensir toussala té fo é bande zanglé téi koné bien, bande zamérikain galman mé sa téi aranz azot kan téi ramass mantèr. Donk pou la diplomassi bande anglo-amérikain l'avé poin d'moune dann Shagoss, antouléka zot téi sava aranj azot pou fé lo vide.

Shagos ni koné l'avé demoune a titré dopi dizuityème syèk ziska vintyème syèk kan la fé lo vide. L'avé simetyèr in pé partou dann bannzil, l'avé d'moune é dsu bande tonb l'avé bande plak té i di kan lo moune lé éné épi kan le moune lé mor.

So matin mwin té apré arlir kékpaz dann liv Philippe Sands é mwin la bite dsu in pti kozman é kozman-la téi di konmsa : « Malorozman anpliss bande zoizo néna galman kék Tarzan épi d'ot vantredi » é sa té marké dann in kabl diplomatik lo Roiyom uni moi août 1966. In rokonéssans mé, In drol fasson pou dir lé shoz pars laba l'avé par-la 2000 pèrsone é zot lété né dann Shagoss. Zot téi travaye laba ; zot té i sava la mèss laba, zot téi sava lékol laba. Dispansèr téi soign zot santé ; zot l'avé zot kiltir laba, zot lang, zot mizik, zot séga tanbour, zot konte épi zot kroiyanss.

Alor mézami, mon bande frèr é sèr kan langlètèr i di èl i vé négossyé, dsu lo prinsipe rande Maurice Shagoss, ramenn bande chagossien k'i vé dann péi zot bande zansète na poin pou négossyé... I fo fé, in poin sé tou. Pou l'rèst néna pou diskité é sirtou déga pou réparé é néna krime kont l'imanité.

A bon ékoutèr, salu.

*Justin*